



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Concours externe BAC + 3 du CAPET

Cafep-Capet

Section Sciences et technique médico-sociales

- 1) Exemple de sujet pour la première épreuve d'admissibilité
- 2) Attendus de l'épreuve
- 3) Extrait de l'arrêté du 17 avril 2025

Les épreuves des concours externes du Capet et du Cafep-Capet BAC +3 sont déterminées dans l'[arrêté du 17 avril 2025 fixant les modalités d'organisation du concours externe du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique](#), publié au Journal Officiel du 19 avril 2025, qui fixe les modalités d'organisation du concours et décrit le schéma des épreuves.

CAPET BAC +3
Sujet 0 / Première épreuve d'admissibilité

Question 1

Expliquer l'intérêt d'utiliser une diversité d'indicateurs pour étudier un problème de santé.

Question 2

Montrer comment la précarité peut conduire à l'exclusion.

Les attendus du sujet de la première épreuve d'admissibilité

Question 1 :

Expliquer l'intérêt d'utiliser une diversité d'indicateurs pour étudier un problème de santé.

Attendus

- ✓ Mobilisation à bon escient des notions d'indicateur et de problème de santé
- ✓ A partir d'un ou de plusieurs exemple(s) de problème de santé, présenter divers indicateurs en mettant en évidence l'apport particulier de chacun à l'étude de ce problème de santé.
- ✓ La notion de complémentarité des indicateurs sera évoquée.

Question 2 :

Montrer comment la précarité peut conduire à l'exclusion.

Attendus

- ✓ Mobilisation à bon escient des notions de précarité et d'exclusion.
- ✓ Montrer comment une situation de précarité peut conduire, par l'enchaînement de différents événements, à la rupture progressive de liens sociaux, engendrant ainsi une mise à l'écart de la société, synonyme d'exclusion sociale.
- ✓ La notion de processus doit clairement apparaître.

Réglementation de la première épreuve d'admissibilité

Extrait de l'annexe de l'arrêté du 17 avril 2025 fixant les modalités d'organisation du concours externe du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique, publié au Journal Officiel du 19 avril 2025

A. – Epreuves d'admissibilité

1° Première épreuve d'admissibilité.

L'épreuve consiste à répondre à une ou plusieurs questions, en s'appuyant le cas échéant sur des données fournies par le sujet.

L'épreuve a pour objectif de vérifier les connaissances scientifiques et technologiques du candidat.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Durée : quatre heures.

Coefficient 3 ;